



FORMATION 06 · COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET CARRIÈRE

Auto-détermination : la Personne *Vulnérable au Centre de son Projet*

Et si la personne accompagnée redevenait la première experte de son propre projet de vie ?

PUBLIC Cadres de proximité, Professionnel(le)s en évolution vers l'encadrement

DURÉE 21h

FORMAT Hybride

RYTHME 3 jours non consécutifs

SESSION Dates fixées avec les participants intéressés

— LES + DE LA FORMATION

Ce qui fait *la différence*

Une approche actuelle

Fondée sur les recommandations nationales les plus récentes en matière d'autodétermination.

Des outils concrets

Pour co-construire un projet personnalisé avec la personne, et non pour elle.

Un format étalé dans le temps

3 jours non consécutifs pour ancrer la démarche dans la durée.

Des retours d'expérience

D'établissements ayant engagé cette transformation des pratiques.

— EN RÉSUMÉ

D'un coup d'œil

Formation hybride de 21h répartie sur 3 jours non consécutifs, destinée aux cadres de proximité et professionnel(le)s en évolution vers l'encadrement. Elle interroge la place de la personne accompagnée dans la construction de son propre projet de vie.

— PRÉ-REQUIS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire ?

Occuper ou envisager une fonction d'encadrement ou de coordination de projet personnalisé dans le secteur médico-social.

— SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

Ce qu'il faut *savoir*

- Répartition en 3 journées espacées pour permettre l'expérimentation entre chaque session.

- Travail sur des projets personnalisés réels, dans le respect de la confidentialité des usagers.
- Approche participative : jeux de rôle, ateliers de co-construction, retours d'expérience.

— PROGRAMME DE LA FORMATION

Le déroulé, étape par étape

JOUR 1 · 7H

Comprendre le concept

Fondements théoriques de l'autodétermination — Repérer les freins institutionnels et professionnels à l'autodétermination.

JOUR 2 · 7H

Co-construire

Outils de co-construction du projet personnalisé avec la personne accompagnée — Prise de risque raisonnée et droit à l'erreur.

JOUR 3 · 7H

Faire évoluer les pratiques

Faire évoluer les pratiques d'équipe et le projet d'établissement — Mesurer les effets de la démarche sur le bien-être des personnes accompagnées.

— OBJECTIFS RECHERCHÉS

À la fin de la formation, *le/la stagiaire sera capable de*

- ✓ Définir le concept d'autodétermination et ses enjeux dans l'accompagnement médico-social.
- ✓ Repérer les freins institutionnels, professionnels et personnels qui limitent l'autodétermination.
- ✓ Co-construire un projet personnalisé avec la personne accompagnée plutôt que pour elle.
- ✓ Accompagner une prise de risque raisonnée dans le respect du droit à l'erreur.
- ✓ Impulser une évolution des pratiques d'équipe en cohérence avec le projet d'établissement.

— COÛT & FINANCEMENT

Une formation *accessible*, quel que soit votre statut

Durée totale de la formation

21h

Le coût de cette formation est établi **sur devis**, en fonction du nombre de stagiaires et de la structure d'accueil (intra-établissement) ou de la session ouverte (Grenoble ou Valence). L'École pour CELLES, organisme de formation certifié Qualiopi, vous accompagne dans le montage du dossier de financement.

OPCO Santé

L'ensemble des actions du catalogue est éligible à une prise en charge par l'OPCO Santé pour les structures relevant du secteur médico-social.

Plan de développement

Formation mobilisable dans le cadre du plan de développement des compétences de votre établissement ou service.

CPF & financement individuel

Pour les stagiaires souhaitant se former à titre individuel, un devis personnalisé et un accompagnement au montage du dossier sont proposés.

— DÉBOUCHÉS & ORIENTATION

Et *après* ?

Une formation qui prépare aux fonctions de coordination de projet personnalisé et renforce la posture managériale des cadres engagés dans une démarche de transformation des pratiques.

Parlons de votre *projet*

Un premier échange gratuit, sans engagement.

ADRESSE

343 chemin des Clos Est, 38160 SAINT ROMANS

TÉLÉPHONE

07 89 20 99 24

COURRIEL

fred@lecolepourcelles.fr

